



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## ARRETÉ

N°	Objet	Date
IP-2022-131	<b>Arrêté portant organisation d'un tirage au sort pour la désignation des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire</b>	25/11/2022

Le Président du Centre de gestion,

**VU** le code général de la fonction publique portant droits et obligations des fonctionnaires et portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale,

**VU** l'arrêté ministériel en date du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale,

**VU** la délibération en date du 2 juin 2022 fixant à 8 le nombre de représentants du personnel titulaires à la Commission Consultative Paritaire,

Considérant qu'aucune liste n'a été déposée par les organisations syndicales pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire,

## ARRETE

### **Article 1<sup>er</sup>** :

L'attribution des 8 sièges de titulaire et des 8 sièges de suppléant sera faite par tirage au sort parmi les électeurs.

### **Article 2** :

Le tirage au sort aura lieu jeudi 8 décembre 2022 à 15h30 au siège du Centre de Gestion. Tout électeur peut assister au tirage au sort.

### **Article 3** :

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion et publié sur le site internet : [www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr).

### **Article 4** :

Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 25 novembre 2022

Le Président du Centre de Gestion

Jean-Damien MERMILLIOD-BLONDIN

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE

416, rue des Universités - CS 50097 - 38401 St-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 33 20 33 | Fax 04 76 33 20 40 | Email : [cdg38@cdg38.fr](mailto:cdg38@cdg38.fr)

[www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr)